



BUDGET BUDJED PRIZAÏJE

2021

Supplément du Bretagne info partenaires n° 78 – Février 2021



SOMMAIRE

p. 3	LES GRANDS AXES ET ORIENTATIONS DU BUDGET 2021
p. 4-5	PROMOUVOIR L'ÉQUILIBRE DES TERRITOIRES
p. 6-7	DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE POUR CRÉER DES EMPLOIS
p. 8-9	VALORISER LES COMPÉTENCES HUMAINES
p. 10-11	GARANTIR L'ACCÈS AUX TRANSPORTS ET À LA MOBILITÉ
p. 12-13	RÉUSSIR LES TRANSITIONS
p. 14-15	FAVORISER L'ATTRACTIVITÉ, LA VITALITÉ CULTURELLE ET SPORTIVE
p. 16-19	LE BUDGET EN CHIFFRES
p. 20-21	BREIZH COP, LA BRETAGNE S'ENGAGE POUR LE CLIMAT
p. 22-23	LA PRÉSENCE DE LA RÉGION SUR LE TERRITOIRE

2021

Redémarrage et transitions pour la Bretagne

Le contexte dans lequel a été adopté le budget 2021 de la Région est plus que jamais inédit et incertain. La situation sanitaire que connaît la France depuis début 2020 est lourde de conséquences sur l'ensemble des activités humaines, de production, de travail et de vie sociale. La crise au niveau national et international sera d'une ampleur sans précédent. Face à tant d'incertitude et la menace qui pèse sur l'emploi et l'économie en Bretagne, la Région doit contribuer à restaurer la confiance. Trois principes guideront son action ces prochains mois : la responsabilité, pour contribuer pleinement à l'effort national de lutte contre la pandémie, la cohérence, pour que son action soit complémentaire du Plan de relance de l'État et des actions conduites par les autres acteurs publics et privés et la constance des engagements pris dès juillet 2020 pour aider les secteurs les plus touchés par la crise sanitaire.

Poursuivre l'effort face à la crise

Si tout le budget régional est concerné par l'effort, les politiques régionales de développement économique, de l'emploi et de la formation seront mobilisées en lien avec le plan de relance de l'État et de l'Europe. Une augmentation de crédits de 29 millions d'euros est ainsi votée afin de soutenir et d'accompagner les entreprises. Cela se traduira par la mise en place d'un prêt rebond, la réorientation du fonds Covid résistance, l'amélioration des aides au secteur de l'artisanat et du commerce, puis la mise en place de nouveaux outils pour conforter les fonds propres des

entreprises dans une période où l'accroissement de leur endettement ne pourra plus être la solution. En matière de formation, 27 millions d'euros supplémentaires permettront de proposer des nouveaux parcours qualifiants notamment destinés aux jeunes en recherche d'emploi. Une attention particulière sera portée aux secteurs du tourisme ou de la culture. Le budget pour 2021 prévoit une nouvelle augmentation de 3,4 millions d'euros des crédits pour la culture. Le monde associatif pourra aussi bénéficier de la mise en œuvre du fonds spécifique qui lui est dédié en complément des différents dispositifs mis en place par l'État.

Accélérer les transitions

Sobriété, proximité, solidarité : tels sont les grands principes qui guident l'action de la Région et qui dans le contexte actuel font plus que jamais sens. Le budget 2021 confirme la volonté d'accélérer les six engagements transversaux pris en 2019. Il s'agit ainsi d'engager la Bretagne dans un modèle de développement plus sobre reposant sur des modes de production respectueux de l'environnement et de faire confiance aux territoires pour aménager les espaces de vie de manière innovante et durable. Enfin, les orientations de la Breizh COP se traduiront par une logique plus assumée de conditionnalité des politiques régionales, pour faire émerger des projets favorisant la sobriété foncière et l'équilibre territorial, la préservation des ressources, la protection de la biodiversité ainsi que la qualité de l'emploi.



PROMOUVOIR L'ÉQUILIBRE DES TERRITOIRES

L'ambition de la cohésion des territoires se traduit dans la Breizh COP et dans la mise en œuvre du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET). La solidarité et le développement équilibré des territoires seront au cœur de l'action régionale en 2021 : ils se concrétiseront notamment par la mise en place d'une nouvelle politique territoriale qui permettra de différencier les modalités et montants d'intervention de la Région en fonction de la situation des territoires.

Pour une action de proximité

Afin de se rapprocher de ses partenaires et ses usagers, la Région a mis en place un nouveau mode d'animation territoriale autour de 7 directions d'espace territorial. Présentes en différents points de la Bretagne, ses équipes apportent un conseil de proximité aux acteurs locaux en amont de leurs projets et dans leur réalisation. Cette accompagnement se prolongera en 2021 par le développement de nouveaux outils mutualisés et par le financement de projets innovants, en phase avec les objectifs de la Breizh COP. Par ce mode d'animation de proximité et des politiques pensées au plus près des problématiques locales, la Région agit pour l'égalité des chances de développement des territoires.

Un accompagnement des quartiers prioritaires dans les transitions

Faire plus dans les zones qui ont moins : la solidarité est l'un des principes qui guide l'action de la Région en matière d'aménagement du territoire. C'est au cœur

La Bretagne compte

32

quartiers prioritaires
répartis
dans 12 EPCI
(85 900 habitant-e-s
- 15 communes)

des quartiers les plus en difficulté que se met en œuvre la politique de la Ville, dans lesquels la collectivité régionale mobilise ses politiques de formation, de soutien à l'économie ou de développement des transports... Les quartiers de la politique de la Ville sont aujourd'hui concernés par

les transitions identifiées dans la Breizh COP, qu'elles soient économiques, sociales, sociétales et environnementales. Pour les accompagner, la Région va expérimenter en 2021 de nouvelles modalités d'intervention en faveur du renouvellement urbain. Un appel à projets doté de 4,5 millions d'euros donnera la priorité au renouvellement urbain pour inventer des nouveaux quartiers (conjuguant mixités sociale, architecturale, fonctionnelle et urbaine) en soutenant des projets qui présentent un caractère innovant et qui mobilisent les habitant-e-s.

L'égalité femmes-hommes au cœur des territoires

Accompagner les Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) dans la prise en compte d'objectifs de réduction des inégalités entre les femmes et les hommes au sein de leurs politiques et compétences : c'est l'objectif de l'appel à manifestation d'intérêt « Collectivité égalité » qu'a lancé la Région en fin d'année dernière. Chaque EPCI accompagné pourra ainsi être aidé dans la réalisation d'un état des lieux concernant sa situation au regard de l'égalité femmes-hommes, une sensibilisation sur le sujet et la définition de deux à trois actions priorisant des projets qui font évoluer la perception, les usages et les pratiques de l'égalité en Bretagne. En outre, les enseignements qui ressortiront de cet accompagnement aideront la Région à enrichir ses politiques en matière de diffusion de la culture de l'égalité femmes-hommes.



Un meilleur accès aux services à la population

L'existence d'une offre de services de qualité et son accessibilité sont une condition de l'attractivité comme de la vitalité et la qualité de vie dans des territoires. Ils concourent à la performance économique en attirant des entreprises, créent du lien social et aident à l'épanouissement personnel dans les secteurs de la culture et de l'éducation. Ils sont enfin porteurs d'un enjeu environ-

88 %

des Breton-ne-s
accèdent
aux principaux
équipements et
services de la vie
courante en moins
de 7 minutes

nemental pour réduire les déplacements et d'un enjeu sanitaire majeur s'agissant de l'organisation des services de santé. C'est pourquoi dès 2021, la Région expérimentera un nouveau soutien visant à favoriser l'offre et l'accès de services de proximité essentiels à la vie quotidienne dans un espace-temps limité.

La capitalisation de bonnes pratiques pour innover

L'échelle régionale est pertinente pour favoriser et organiser la mise en réseau des acteurs du développement territorial. De nombreuses initiatives ont ainsi été mises en place ou soutenues afin de favoriser la mise en réseau et la montée en compétences des acteurs locaux. Forte de ces partages d'expériences, La Région invite, aux côtés de l'État, l'Établissement public foncier de Bretagne et la Banque des territoires, les porteurs de projets, collectivités et acteurs privés à un cycle d'animations autour de 14 rencontres. Jusqu'à l'été 2021, « les territoires innovent » leur propose de partager informations et expériences pour repenser la dynamisation des centres villes et centres bourgs d'une part et la préservation de la ressource foncière d'autre part.



DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE POUR CRÉER DES EMPLOIS

En 2021, la politique régionale de développement économique se mettra en œuvre dans un contexte exceptionnel, où les entreprises et les territoires font face aux conséquences de la crise sanitaire et à ses répercussions sociales. En complémentarité avec l'État, la Région va continuer de déployer des aides et soutiens aux entreprises, pour assurer leur survie et maintenir l'emploi à l'échelle locale. Elle les aidera également à s'adapter aux nouveaux modes de consommation que cette situation a fait émerger et à préparer leur relance sur de nouveaux marchés.

Un soutien aux entreprises et aux associations

Pour aider les entreprises bretonnes à faire face à la crise sanitaire, la Région et ses partenaires ont décidé dès mars 2020 d'élargir les mesures existantes, afin d'accompagner en particulier les très petites entreprises (TPE), les petites et moyennes entreprises (PME) et les commerces, mais aussi les indépendants et les associations. Le prêt Covid Resistance et le prêt Rebond continueront ainsi d'être mobilisés en 2021, ainsi que le Pass Commerce & Artisanat avec son volet numérique pour développer les solutions de vente en ligne. Doté de 2 millions d'euros, le Pass Asso permettra quant à lui de soutenir les associations locales. Pour permettre aux entreprises de conforter leurs fonds propres une fois dépassées leurs problématiques de trésorerie, la Région va proposer deux nouveaux outils, Breizh Rebond et Épopée Transition, qui associent des partenaires publics et privés. Elle souscrira enfin au fonds national Brienne III, qui cible les PME et les startups dont la cybersécurité est le cœur de métier.

Un accompagnement tourné vers la transition écologique

S'appuyant sur les grandes orientations adoptées à l'été 2020, autour des trois grands principes de la sobriété, la proximité et la solidarité, la Région fait évoluer ses deux premiers dispositifs socles de soutien à l'innovation des TPE, PME et ETI. En complément des aides Inno Conseil et Inno R&D, elle intègre désormais une offre Inno Sobriété, dont l'objectif est d'accompagner plus et mieux les projets vertueux des entreprises en matière de transition écologique. Il s'agit de favoriser les nouvelles actions d'innovation dans les entreprises résolument inscrites dans des démarches responsables et de développement durable, à faible impact ou à impact environnemental positif, pour une économie plus résiliente. Cet accompagnement concerne également les démarches d'innovation des petites entreprises qui intègrent des enjeux d'économie circulaire, d'éco-conception et d'adaptation au changement climatique.

75 chercheur·euse·s internationaux·ales bientôt accueilli·e·s en Bretagne

Le programme postdoctoral BIENVENÛE – « Welcoming highly-talented international post-docs in Brittany », porté par la Région Bretagne, en partenariat avec 8 établissements d'enseignement supérieur et de recherche implantés en Bretagne, prévoit le recrutement dans les laboratoires bretons de 75 post-doctorant·e·s au profil international de haut niveau. Réparti·e·s en 3 cohortes, les post-doctorant·e·s seront sélectionné·e·s dans le cadre de 3 appels à projets annuels. Mis en œuvre sur une période de 5 ans (2020-2024), le programme BIENVENÛE est cofinancé par l'Union européenne au travers de son programme de

127000

étudiant·e·s
dans les universités
et grandes écoles
et de plus de

4 000

chercheur·euse·s

recherche et d'innovation Horizon 2020. Son objectif est de renforcer le potentiel humain de la recherche bretonne sur le long terme et d'accroître la visibilité et l'attractivité de la Bretagne dans ses domaines forts de recherche et d'innovation.



La colonne vertébrale du soutien à la recherche et à l'innovation

La Stratégie régionale de recherche et innovation, dite S3 pour « Smart Specialisation Strategy », opérationnelle en 2021, vise à positionner la Bretagne dans l'espace européen de recherche et d'innovation. Elle a vocation à confirmer et rendre lisibles les atouts et les opportunités du territoire pour en faire de véritables forces dans la compétition européenne et internationale, et à orienter les soutiens à la recherche et à l'innovation pour favoriser son développement. Cette nouvelle stratégie fixe le cadre d'intervention pour les politiques publiques de soutien à la recherche et à l'innovation, mais également de formation. Elle permettra de concentrer les moyens sur les secteurs à fort impact pour le territoire, en termes d'emploi, d'attractivité ou de transformation économique.

Une plate-forme pour manger local, frais et breton !

Lancée lors du premier confinement pour rapprocher les producteurs des consommateurs, la plate-forme produitlocaux.bzh met en relation des opérateurs en circuit court et des consommateur·trice·s inscrit·e·s sur ce site non-marchand. La Région a accompagné cette initiative en lien avec les partenaires habituels des différentes filières de production (Chambres d'agriculture, Chambre régionale

1520

opérateurs
en circuit court mis
en relation avec
52 600 consommateurs

des métiers et de l'artisanat, CCI régionale, Produit en Bretagne, Breizhmer, Agriculteurs de Bretagne, FRAB, IBB, CIVAM...) et les collectivités bretonnes. Grâce à un système de géolocalisation, la plate-forme recense l'ensemble des offres venant de la terre et de la mer pour voir apparaître celles qui sont les plus proches de son domicile. En 2021, elle étoffe ses services et propose la commande en ligne/retrait, la livraison à domicile, les points de retraits collectifs... contribuant ainsi au bien-manger en Bretagne et à un mode de consommation plus responsable.



© Thomas C rabot

VALORISER LES COMPÉTENCES HUMAINES

Du fait de ses responsabilités en matière de formation (lycées, orientation et formation professionnelle), la Région se mobilise cette année pour proposer des solutions à toutes celles et ceux qui subissent les conséquences de la pandémie de Covid 19. 2021 verra la poursuite des travaux du contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP).

Accompagner le retour vers l'emploi

En 2021, la Région proposera 3700 parcours supplémentaires en formation pour les jeunes en recherche d'emploi. Ces parcours viendront s'ajouter aux formations déjà existantes, dans le cadre de ses gammes PRÉPA et QUALIF Emploi. 4 secteurs feront l'objet d'un investissement particulier en lien avec les mesures du Plan de relance impulsé par l'État : les filières de l'industrie, du numérique et du digital, de la transition écologique (en lien avec les objectifs de la Breizh COP) et de l'aide à la personne. En 2021 et 2022, 800 formations supplémentaires en soins infirmiers, aides-soignant·e-s, accompagnement éducatif et social seront également mises en œuvre dans le cadre du Plan de relance.

IDÉO entre en action

IDÉO, c'est la nouvelle identité du service public d'information et d'aide à l'orientation en Bretagne, coordonné par la Région et assuré par les acteurs de l'orientation et de l'évolution professionnelle. S'appuyant sur les 11 réseaux régionaux membres, il propose un accueil individualisé à toute personne désireuse de s'informer sur les métiers, les formations et l'emploi, à travers 470 points d'accueil. Une plateforme accessible à toutes et tous, ideo.bretagne.bzh, complète ce dispositif territorial. En plus de ces 470 points d'accueil, IDÉO vient à la rencontre du public hors les murs. Lors des forums de l'orientation et des salons post-bac, des espaces réunissant des professionnels membres d'IDÉO accueillent les visiteurs de tous âges.



© Thomas Crabot

L'éducation alimentaire en restauration scolaire

Dans le cadre de la Breizh COP, la démarche « bien-manger dans les lycées » a été détaillée dans une feuille de route désormais opérationnelle. Des actions concernent d'ores et déjà l'ensemble des 98 services de restauration des lycées publics bretons et d'autres sont en cours d'expérimentation avant d'être généralisées. En 2021, en lien avec les sensibilisations conduites par l'association « Au Goût du jour » dans les 14 établissements pilotes, des outils destinés aux selfs des lycées seront imaginés et diffusés pour informer les convives sur la qualité des produits. Des supports communiquant autour du « bien-manger » seront également affichés dans les salles à manger. Le « défi des chefs » permettra de valoriser le savoir-faire des cuisinier·e-s des lycées. Ce concours culinaire donnera lieu à la publication d'un livre de recettes.

14

lycées publics bretons pilotes du bien-manger

Les toits des lycées source d'énergie solaire

Dans le cadre de la feuille de route énergétique issue de la Breizh COP et de son Plan énergie lycées, la Région soutient le développement des énergies renouvelables. C'est pourquoi elle lance un premier appel à manifestation d'intérêt afin d'encourager le financement, la réalisation et

180

GWh de consommation énergétique annuelle pour les lycées

l'exploitation-maintenance de centrales photovoltaïques sur 15 lycées publics bretons, parmi lesquels le lycée Dupuis de Lôme à Lorient, le lycée Roz Glas à Quimperlé, Jules Verne à Guingamp et le lycée Bréquigny à Rennes. L'objet

principal du projet est de voir émerger rapidement une installation de production d'électricité photovoltaïque sur les lycées en question, valorisant ainsi un patrimoine potentiellement producteur et consommateur d'énergie.

Langues de Bretagne : transmettre, développer, sauvegarder

La Région met en œuvre des actions pour développer les langues de Bretagne au quotidien, dans tous les domaines de la vie courante et les sauvegarder pour les générations futures. En 2021, s'agissant de la langue bretonne, une réflexion sera menée sur les modalités du soutien régional aux Ententes de pays. Concernant la présence de la langue bretonne dans l'audiovisuel, un chantier transversal avec la politique culturelle sera mené en concertation avec l'ensemble des acteurs de l'écosystème audiovisuel brittophone. Enfin, elle poursuivra son accompagnement des acteurs de la création culturelle en langue bretonne, qui ont particulièrement souffert de la crise sanitaire en 2020. S'agissant du gallo, la Région renouvellera son appel à projets de création de productions musicales chantées, annulé en 2020 en raison du contexte sanitaire, et accompagnera les projets innovants notamment dans le domaine des médias et de la création littéraire et artistique en gallo.



GARANTIR L'ACCÈS AUX TRANSPORTS ET À LA MOBILITÉ

Les transports et la possibilité pour les Bretonnes et les Bretons de se déplacer ont été et resteront très impactés par la crise sanitaire. Adaptation des horaires, évolution des tarifs, changement des conditions de circulation... Depuis mars 2020, le réseau de transport régional BreizhGo s'est adapté pour permettre à tous·te·s d'effectuer leurs déplacements dans les meilleures conditions possibles et de garantir la sécurité des usagers et des personnels. La pandémie a fait émerger de nouveaux comportements qui montrent combien la qualité, la sécurité et la performance écologique des transports publics restent des enjeux majeurs.

Des services unifiés pour le réseau BreizhGo

La Région exerce les responsabilités pour l'organisation des transports interurbains, scolaires et de la desserte maritime des îles en application de la loi NOTRe. Son action se concrétise aujourd'hui par le déploiement de plusieurs services pour unifier la mise en œuvre de la politique publique de transports autour du réseau BreizhGo : depuis l'été 2020, la mise en place d'un numéro vert unique renvoyant vers une centrale d'appel, des nouveautés pour la tarification TER ou bien encore l'ouverture d'espaces de vente partagés comme à Auray.



Vous avez dit KorriGo ?

Aujourd'hui, un grand nombre de Breton·ne·s connaissent la petite carte jaune des déplacements et des services en Bretagne, la carte KorriGo. En 2021, elle s'étendra à de nouveaux réseaux de transport et intégrera de nouveaux services avec un virage marqué vers le numérique, mêlant les transports et les services de la vie lycéenne. Une expérimentation dans 5 lycées bretons est en outre engagée, afin de proposer aux lycéen·ne·s déjà détenteur·trice·s d'une carte KorriGo de l'utiliser pour déjeuner dans leur restaurant scolaire.

La carte KorriGo, c'est

650 000

cartes en circulation,

9

réseaux de transport,

37

services et

84

lieux.

La gare maritime de Quiberon fait peau neuve

Située dans le port régional de Port Maria, au cœur de Quiberon, la gare maritime est le lieu d'embarquement des passager·ère·s et des marchandises vers les îles de Belle-Île, de Houat et d'Hoëdic. Construite en 1972, à une époque où le trafic vers les îles était

la gare maritime de Quiberon accueille jusqu'à

5 000

voyageur·euse·s par jour

beaucoup moins important, la gare maritime de Quiberon nécessite aujourd'hui d'être reconfigurée en un équipement moderne, modulable et accessible à tous les usagers. Un projet qui répondra à l'avenir, et toute l'année, au confort des voyageur·euse·s, aux besoins de desserte des îlien·ne·s, des résident·e·s secondaires, des entreprises et aux enjeux de continuité territoriale. La nouvelle gare sera construite à côté du bâtiment actuel qui restera en fonction jusqu'à la fin des travaux de construction, pour assurer la continuité de service auprès de tous les usager·ère·s.



Port de Brest : une nouvelle gouvernance

Les ports contribuent à l'économie régionale en offrant aux territoires des capacités logistiques. Les domaines portuaires accueillent aussi des entreprises et des emplois industriels. C'est pourquoi la stratégie portuaire du Conseil régional concerne toutes les filières d'activités : le commerce (marchandises et passagers) la réparation navale, la pêche et la plaisance. À Brest, la création de la société portuaire porte depuis début janvier les ambitions communes des acteurs locaux et de la Région pour une gouvernance intégrée du port, alors même que l'industriel Navantia-Windar pose les premières pierres de son installation, pour la construction des fondations pour les éoliennes du champ offshore de Saint-Brieuc.



RÉUSSIR

LES TRANSITIONS

En 2021, les enjeux environnementaux seront au cœur des politiques régionales. Déjà inscrits dans les politiques d'achat et les subventions octroyées par la Région, des critères environnementaux seront progressivement déployés dans la majorité de ses politiques. L'objectif est de partager avec les territoires, les entreprises, les associations et les citoyen-ne-s des priorités comme la qualité de l'eau, l'adaptation au changement climatique ou la valorisation des ressources.

Un engagement pour préserver la biodiversité...

Dès 2021, 1% du montant des projets financés au titre des politiques régionales de soutien au tourisme et à l'environnement devra être dédié à des actions en faveur de la biodiversité. La démarche sera ensuite généralisée sur des maîtrises d'ouvrages régionales (transport, bâtiment...). 2021 sera également placée sous le signe de la transition écologique, avec la mise en œuvre de la fondation Breizh Biodiv sous l'égide de la fondation Nicolas Hulot. Pensé pour les collectivités et les associations, ce nouvel outil a vocation à financer des actions menées localement en faveur de la préservation de l'environnement. Il fonctionnera par appels à projets et à propositions avec des cahiers des charges adaptés pour permettre aux bénéficiaires potentiels de présenter des projets innovants et diversifiés.

...et la reconquérir

L'accompagnement des projets des acteurs locaux en faveur de la biodiversité constitue un axe de la politique régionale dédiée au patrimoine naturel. En complément des dispositifs trames vertes et bleues et de protection réglementaire des espaces naturels, la Région souhaite soutenir des opérations de renaturation, dépollution ou désartificialisation de sites dégradés, afin de restaurer la biodiversité de surfaces antérieurement gagnées sur la nature. À travers la nouvelle programmation des fonds européens et de nouvelles pistes de financement comme la Fondation Breizh Biodiv, la Région accompagnera ces initiatives.



L'hydrogène renouvelable : vecteur de la transition énergétique

La Bretagne veut se positionner comme une région leader sur le marché des applications de l'hydrogène renouvelable, tant en termes de compétences détenues par ses entreprises que de diffusion des technologies et d'appropriation par les citoyen-ne-s. L'objectif est de structurer et développer un secteur économique innovant et générateur d'emplois. La filière bretonne de l'hydrogène se développera autour des spécificités régionales : l'industrie maritime, les projets de réseaux intelligents déployés sur le territoire, les énergies marines renouvelables, les applications de stockage et la logistique de l'agro-alimentaire. En 2021, plusieurs appels à projet permettront d'amorcer le développement de boucles locales hydrogène dans les territoires.

8

boucles locales hydrogène renouvelable et bas carbone sur le territoire breton d'ici 2025

De la « déchèterie » à la « ressourcerie »

Avec un parc de 264 déchèteries réparties sur l'ensemble de la Bretagne, les Breton-ne-s disposent d'un service de proximité pour la gestion de leurs déchets encombrants qui ne peuvent être pris en charge par la collecte traditionnelle des ordures ménagères. Ce parc, datant pour l'essentiel des années 1990, n'est plus totalement adapté aux nouvelles exigences de recyclage et de réemploi. En 2021, un programme de déploiement d'une nouvelle génération d'équipements de types « ressourceries-recycleries » verra le jour, où la place du réemploi, de la réparation et de la deuxième vie des objets, de la valorisation matière des produits collectés sera prédominante.

1,2
million de tonnes
de déchets collectés
en Bretagne
par an

Le climat change, la gestion de l'eau aussi

Les prélèvements sur la ressource en eau, en forte hausse ces trois dernières années, ont provoqué une prise de conscience sur son épuisement, même en Bretagne. Dans un contexte de changement climatique, avec une forte augmentation annoncée de population en Bretagne, la problématique des économies d'eau et de sa disponibilité pour le développement des territoires sont plus que jamais d'actualité. En 2021, la Région accompagnera les initiatives et projets permettant de mieux appréhender la hausse et les causes de prélèvements sur la ressource, de développer les pratiques et process d'économies d'eau et de prospecter de nouvelles ressources d'eau souterraines.





© Emmanuel Berthier

FAVORISER L'ATTRACTIVITÉ, LA VITALITÉ CULTURELLE ET SPORTIVE

Terre d'histoires, de cultures et de patrimoines, la Bretagne sait cultiver sa vitalité et son attractivité. Si l'année 2020 a mis en exergue la fragilité des équilibres environnementaux, sanitaires, économiques et sociaux, cette période a aussi permis à la Bretagne de mettre avant sa capacité de solidarité, de résilience et d'accueil. En 2021, la Région aidera le secteur culturel et artistique, fortement touché par les mesures liées à la pandémie, à redémarrer et se projeter vers l'avenir.

E-sport : la Bretagne a son équipe !

Événements, médias, lieux dédiés, compétitions... en Bretagne, on recense une vingtaine d'acteurs des jeux vidéo mais jusqu'ici aucune équipe d'esport officielle pour porter les couleurs de la région. Aujourd'hui c'est chose faite. La Région parraine l'équipe Crazy Esport, créée en 2014 et basée à Séné. Crazy Esport Région Bretagne est une équipe de 7 joueurs, forte de ses 6 années d'existence, expérimentée dans la gestion et le recrutement de joueurs qui souhaitent se lancer dans la compétition. En lice dans les tournois du monde entier, elle a déjà un palmarès fourni et rempli par les meilleurs joueurs bretons dans les jeux de sports et de combat. Elle participera à des compétitions nationales et internationales et sera accompagnée par le Campus Sport Bretagne dans les domaines de la préparation physique et mentale, comprenant aussi des conseils en nutrition.

Un tourisme tourné vers l'avenir

Dans un contexte exceptionnel, caractérisé par le choc sans précédent de la pandémie sur les acteurs du tourisme, 2021 sera marquée par le lancement du nouveau Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs 2020-2025. Outil

En 2019,
le tourisme a généré
57 600
emplois
en moyenne

de mise en œuvre de la Breizh COP en faveur de l'action touristique, il va permettre de sécuriser et d'accélérer la relance, et d'accroître la performance durable du secteur touristique. Co-construit avec les territoires, il crée un véritable modèle touristique s'appuyant sur une organisation spécifique autour des 10 « Destinations touristiques » de la Bretagne, qui constituent la maille de référence du développement touristique breton. Chaque destination a son positionnement propre, ses valeurs, son identité, dans lesquels s'inscrivent les projets définis et portés collectivement par les acteurs publics et privés locaux.



© Jérôme Sevrette

Inventaire et valorisation du patrimoine : une entreprise collective !

En Bretagne, l'inventaire et la valorisation du patrimoine se construisent avec les Breton-ne-s. En 2021, la Région va expérimenter un nouveau dispositif de valorisation du patrimoine à travers les bornes de dons sans contact. Celles-ci vont permettre aux visiteurs de participer à la préservation d'un site, en faisant un don via une borne reliée à un terminal de paiement. D'autres actions participatives et collaboratives seront mises en œuvre, comme l'intégration de données dans le portail *patrimoine.bretagne.bzh* par des contributeur·trice-s volontaires.

130 000

dossiers accessibles sur
patrimoine.bzh,
le portail de l'inventaire
du patrimoine culture
en Bretagne



© Philippe Erard

Un soutien renouvelé au secteur du livre

Parce que la culture est essentielle, d'autant plus dans le contexte actuel, la Région soutient les acteurs qui la font vivre sur le territoire, comme les librairies indépendantes et les maisons d'édition. En complément de deux cartes interactives permettant de localiser celles qui ont mis en place des services de commande en ligne et retrait pendant les périodes de confinement, la Région adapte ses dispositifs de soutien aux libraires et maisons d'édition, en s'inscrivant dans le plan de relance national en faveur du livre. L'aide à la modernisation des librairies indépendantes et celle en faveur des éditeurs ont respectivement pour objectif d'anticiper des investissements pour améliorer les conditions d'accueil du public dans les boutiques et de compenser les pertes d'exploitation constatées.

Une nouvelle programmation de fonds européens

En 2021, la Bretagne aura de nouveau accès aux quatre fonds européens intervenant traditionnellement sur son territoire, avec une enveloppe globale en hausse. La Région Bretagne restera très impliquée dans la gestion de la majeure partie de ces fonds : le Fonds Européen de Développement Régional (Feder), le Fonds Social Européen (FSE+), le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture (Feampa), le Fonds Européen pour l'Agriculture et le Développement Rural (Feader) et le nouveau fonds React-Eu créé dans le cadre du plan de relance européen pour contribuer à la relance de l'économie. Avec leurs différentes enveloppes, ces fonds permettront de financer les grandes priorités partagées comme le renforcement de la compétitivité économique de la Bretagne, incluant les enjeux de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et l'accélération des transitions environnementales dans toutes ses dimensions climatiques et de biodiversité.

Le budget en chiffres



Le montant du budget primitif 2021

1675

millions d'euros

L'évolution du budget entre 2020 et 2021

+ 4,3 %



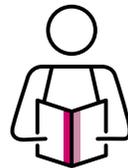
L'évolution des dépenses de fonctionnement par rapport au budget 2020 à périmètre constant

+ 0 %

216

millions d'euros

Le montant du pacte régional d'investissement dans les compétences 2019-2022 en faveur des acteurs de la formation



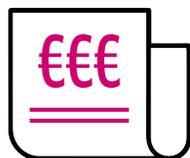
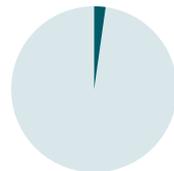
26

millions d'euros

Le montant du plan de relance qui s'ajoute au pacte régional d'investissement dans les compétences

2,3 %

de frais de structure



La dette de la Région au 1^{er} janvier 2021

1376

millions d'euros

82

millions d'euros

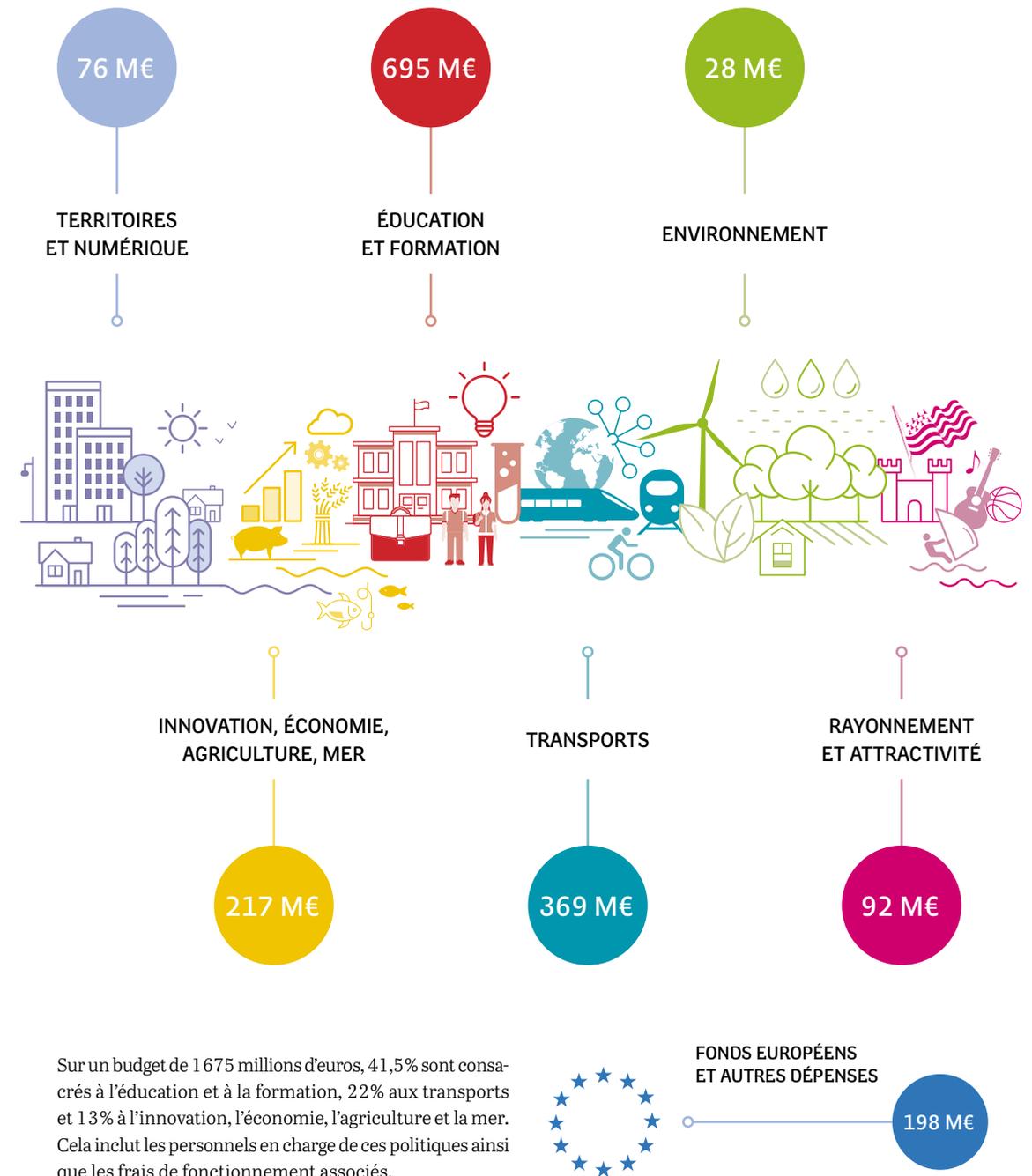
Le montant de l'annuité de la dette pour 2021



+ 3,9 %

L'augmentation des dépenses d'investissement par rapport au budget 2020 soit + 18 millions d'euros (hors dette)

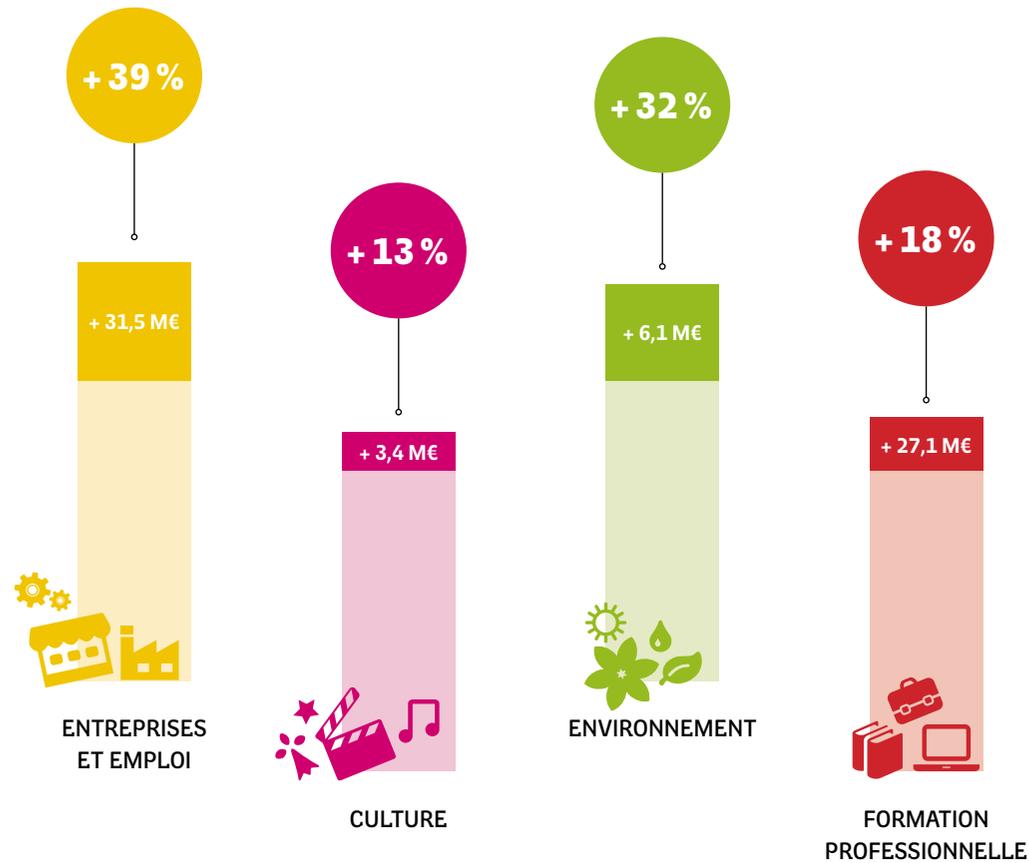
Le budget par missions



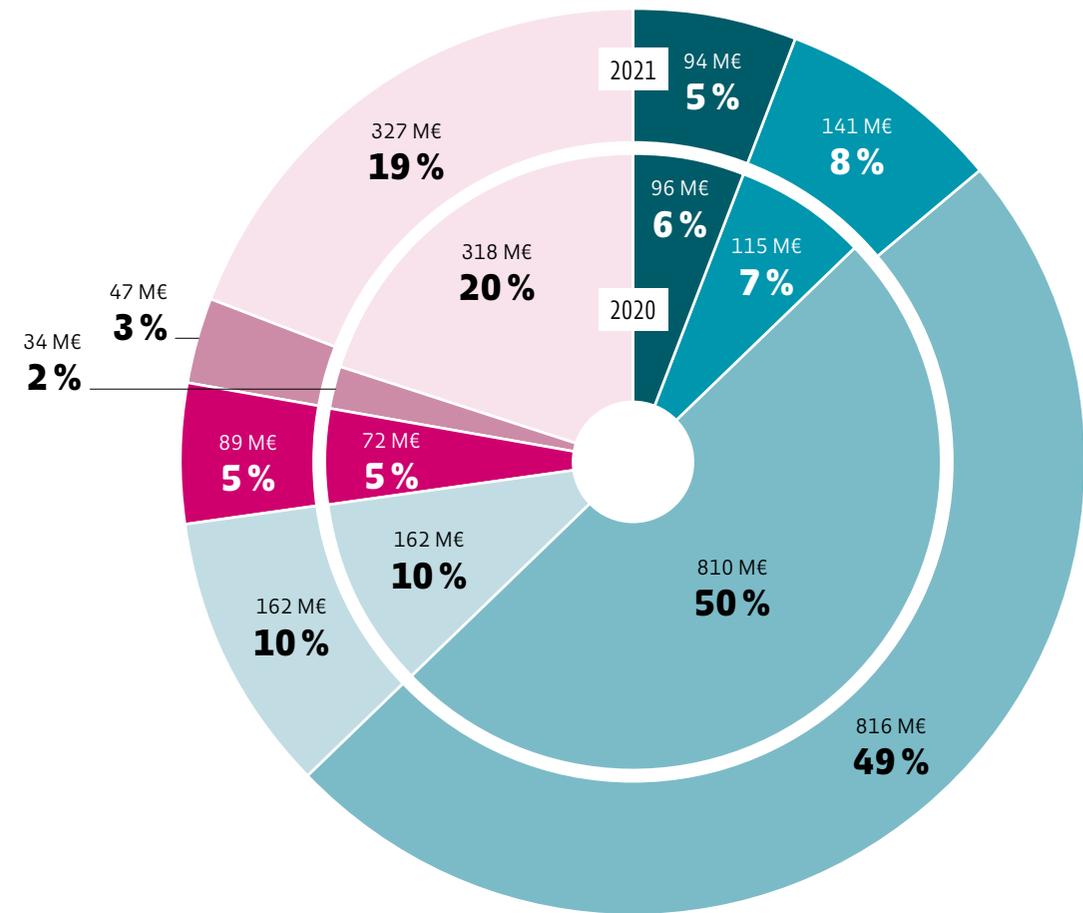
FONDS EUROPÉENS ET AUTRES DÉPENSES

198 M€

Quatre priorités



La répartition des recettes



- Crédits globalisés de l'État
- Financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage
- Fiscalité sans pouvoir de taux
- Fiscalité avec pouvoir de taux
- Autres ressources
- Fonds de gestion des crédits européens
- Emprunts

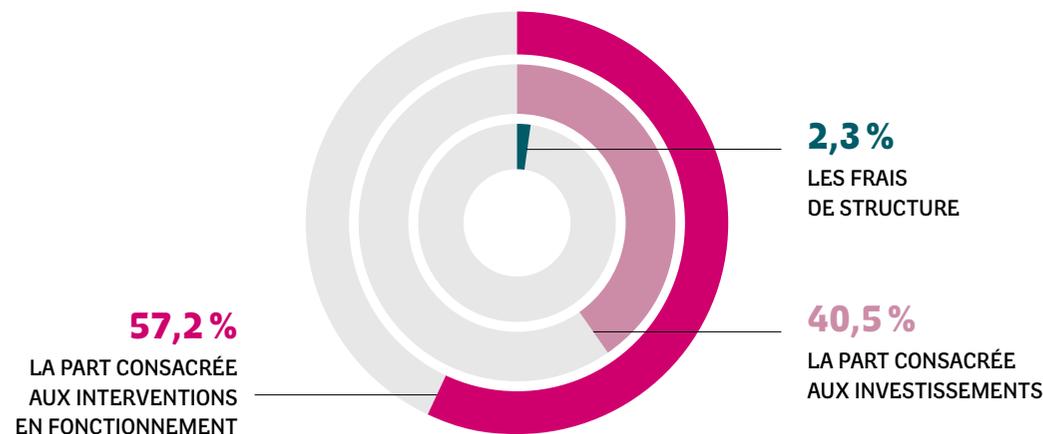
L'année 2021 est marquée par :

- le remplacement de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) par une nouvelle fraction de TVA
- l'accroissement de la participation de l'État au pacte d'investissement dans les compétences dans le cadre du plan de relance

La structure des autres recettes n'est pas modifiée.

La fiscalité avec pouvoir de taux ne représente que 10% des recettes régionales.

La part consacrée à l'emprunt s'élève à 19% pour assurer le financement des investissements.



BREIZH COP



Le bien-manger pour tous-tes

- 14 lycées pilotes pour la formation des cuisiniers et sensibilisation des lycéens : vers une même qualité de service dans les 98 selfs des lycées publics
- produits-locaux.bzh : 1520 producteurs mis en relation avec 52 600 consommateurs
- Accompagnement à la transition agro-écologique dans les exploitations : plus de 3 000 exploitations agricoles bretonnes engagées en agriculture biologique

L'engagement dans une démarche énergétique et climatique

- Plan Énergie dans les lycées : 15 lycées équipés en panneaux photovoltaïques
- Valorisation de l'éolien flottant en Bretagne sud : deux parcs d'ici 2030 au large de Groix et de Belle-île-en-Mer
- Accompagnement des ménages dans la rénovation énergétique de leur logement : 12 500 ménages soutenus dans la réalisation de leurs travaux d'ici 2022

La transition vers des mobilités durables

- Déploiement d'un parc de cars fonctionnant au gaz : plus de 15 cars opérationnels dans le sud de l'Ille-et-Vilaine en 2021
- Incitation au co-voiturage
- Tarification solidaire sur tout le réseau BreizhGo : 60 millions de voyages par an tous modes de transports confondus

Une stratégie numérique responsable

- Label numérique responsable
- Mise en œuvre d'une plateforme de services aux usagers
- Actions en faveur de l'inclusion numérique

La préservation de la biodiversité et des ressources

- Renouvellement de l'appel à projet pour la mobilisation des citoyens en faveur des transitions : 16 EPCI lauréats en 2019
- Lancement de la fondation Breizh Biodiv sous l'égide de la Fondation Nicolas Hulot : plantation de 5 millions d'arbres en Bretagne d'ici 2025
- « 1% biodiversité » pour valoriser des actions en faveur de la biodiversité

La cohésion des territoires

- Accompagnement des territoires engagés dans les transitions : 40 M€ par an
- Une forte péréquation pour aider les territoires qui en ont le plus besoin
- La dynamisation des centres villes et centres bourgs : 130 projets accompagnés depuis 2018



RÉGION BRETAGNE
RANNVRO BREIZH
REJION BERTÈGN

283 avenue du Général Patton – CS 21101 – 35 711 Rennes cedex 7
Tél. : 02 99 27 10 10 | twitter.com/regionbretagne | facebook.com/regionbretagne.bzh
www.bretagne.bzh
